

# ACOUSTIQUE



Hugues BOUTFOL  
- CEREMA -



# Echantillonnage des contrôles

## ➤ Résultats basés sur un échantillonnage :

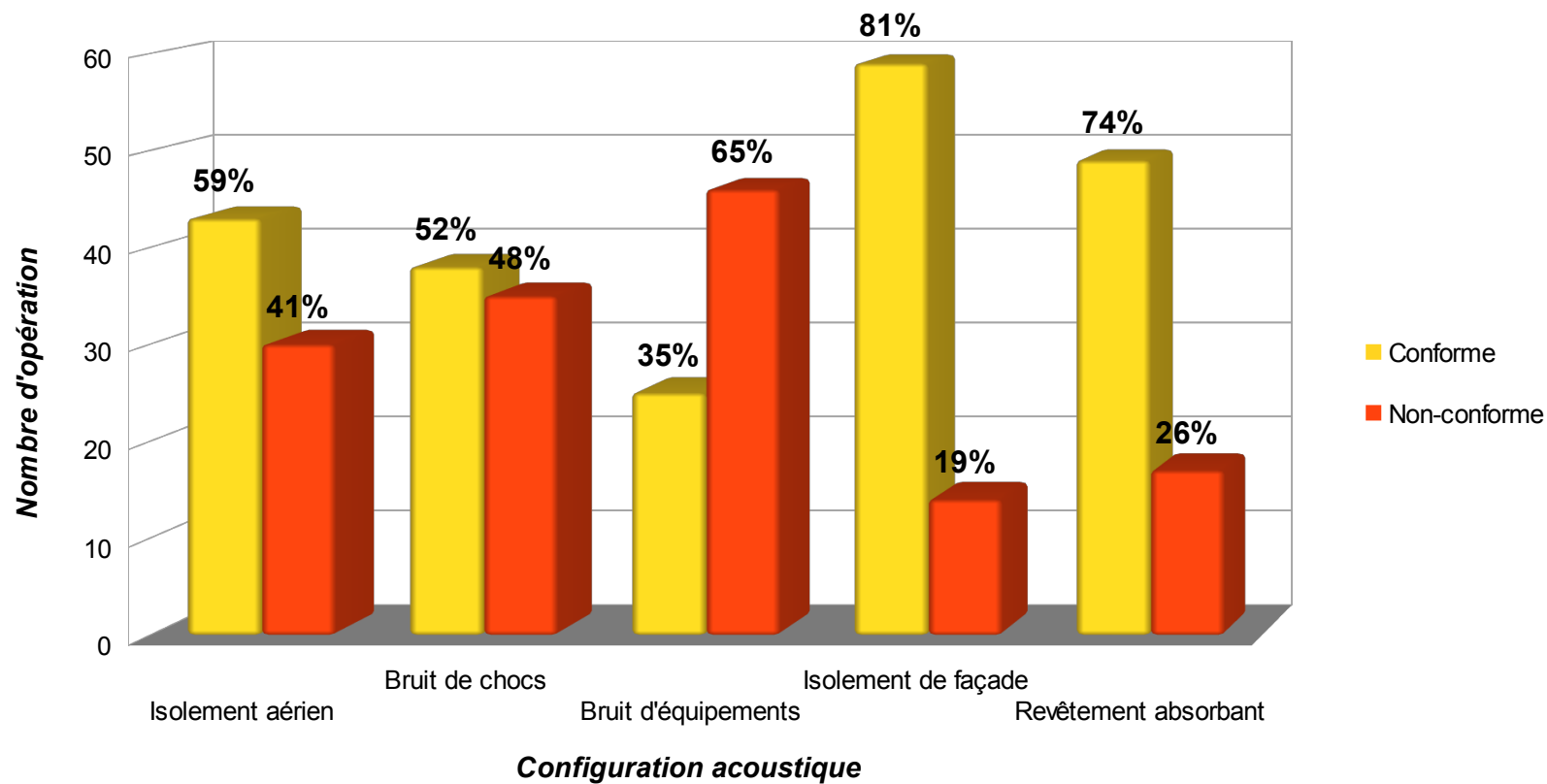
- Issu de 8 campagnes de contrôle
  - De 2006 à 2013
- Porte sur 73 opérations
  - 511 logements contrôlés
  - 1521 mesures ou vérifications acoustiques

# Bilan général

## ➤ Résultats obtenus :

- **141** non-conformités constatées sur l'ensemble des opérations
  - 30 opérations non-conformes en isolement aérien
  - 35 opérations non-conformes en bruit de chocs
  - 46 opérations non-conformes en bruit d'équipements
  - 14 opérations non-conformes en isolement de façade
  - 17 opérations non-conformes sur l'absence de revêtement absorbant dans les parties communes
- **10** opérations conformes sur les 73 contrôlées (**13,7%**)

# Résultats des contrôles - Global

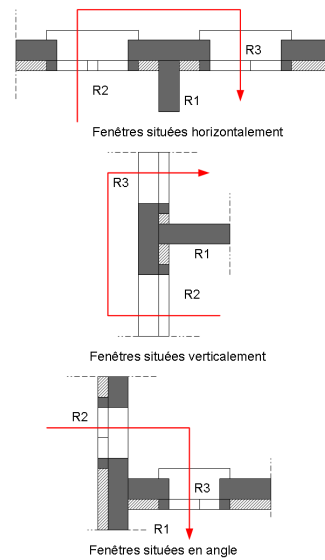


# Bilan - Isolements aériens

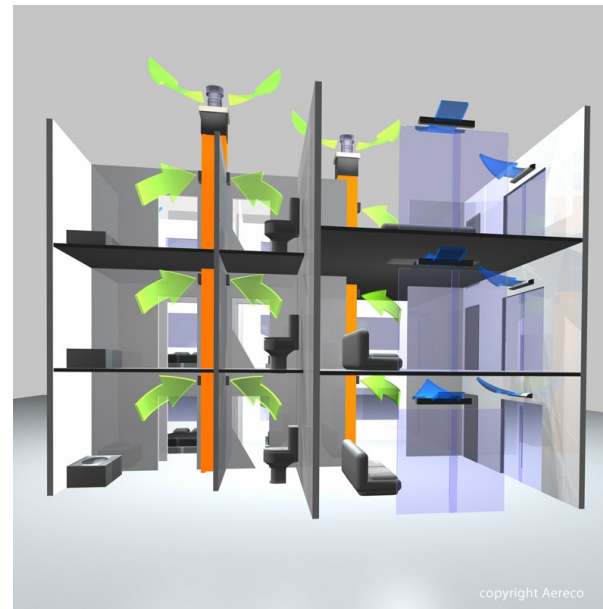
<b>525 mesures acoustiques</b>	<b>73 opérations</b>
<b>% Non-conformités</b>	<b>% Opérations</b>
<b>≈ 8,8 %</b>	<b>≈ 41.1 %</b>



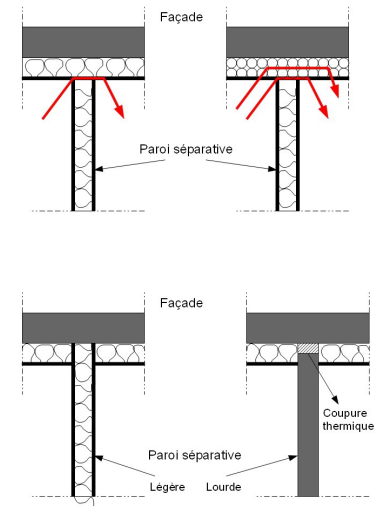
Défaut d'isolation de la gaine technique



Disposition des fenêtres



Bouches de ventilation raccordées sur le même conduit

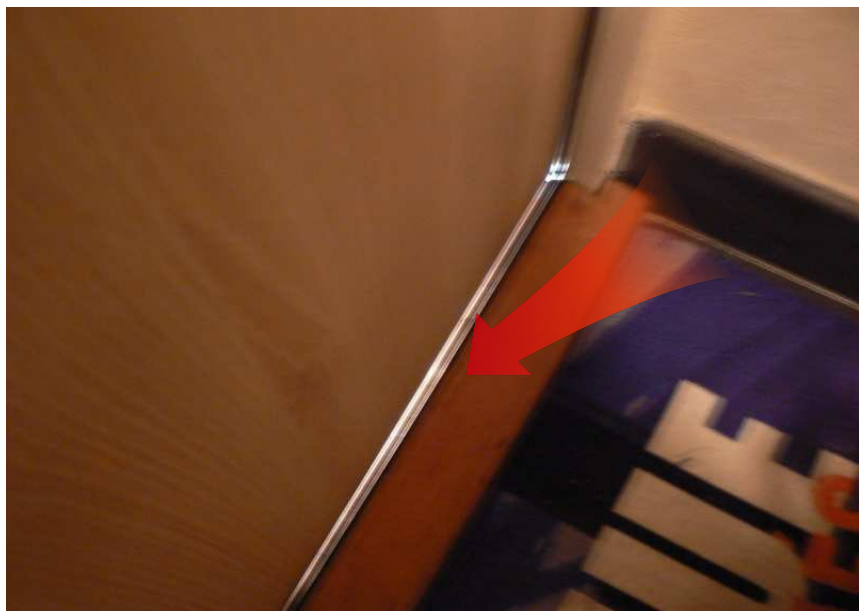


Liaison entre la cloison et le mur de façade

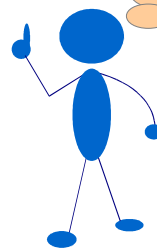
# Isolements aériens – étude de cas

## Non-conformité constatée

l'isolement acoustique entre la circulation commune et le séjour d'un logement est égale à 33dB pour un seuil fixé à 40dB.



*Une mauvaise compression  
du joint de la porte palière au  
niveau du seuil côté poignée de porte.  
Un décalage de 4 mm entre le seuil et  
l'alignement de l'hubriserie ne permet  
pas une compression correcte.*



**Réglage de la porte, mise en compression des joints + pose d'un balais en partie basse.**

# Bilan – Bruits de choc

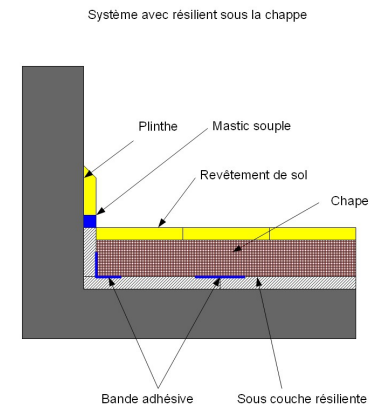
<b>405 mesures acoustiques</b>	<b>73 opérations</b>
<b>% Non-conformités</b>	<b>% Opérations</b>
<b>≈ 14,3 %</b>	<b>≈ 47,9 %</b>



Traversée de plancher



Plinthes collées sur le carrelage



Mise en place du résilient



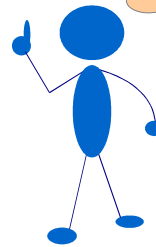
# Bruits de choc – étude de cas

## Non-conformité constatée

le niveau de pression acoustique mesuré entre la cuisine d'un logement situé au premier étage et le séjour d'un second logement situé au RdC est égal à 63dB au lieu de 58 dB.



*Il n'existe pas de désolidarisation du carrelage par rapport aux cloisons, huisseries et plinthes. Ceci crée un défaut d'isolement aux bruits d'impacts.*



**Désolidariser le carrelage des cloisons, huisseries, plinthes et traiter la jonction au joint souple.**

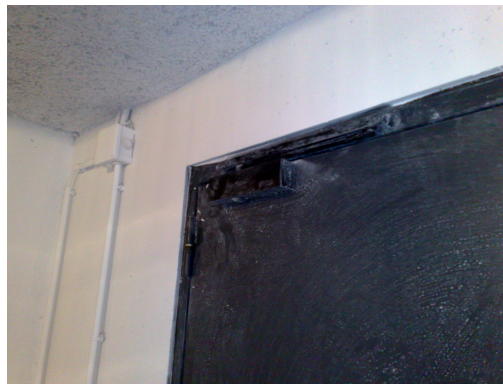


# Bilan - bruits d'équipements

<b>339 mesures acoustiques</b>	<b>71 opérations</b>
<b>% Non-conformités</b>	<b>% Opérations</b>
<b>≈ 26,8 %</b>	<b>≈ 64,8 %</b>



Fonctionnement de l'ascenseur



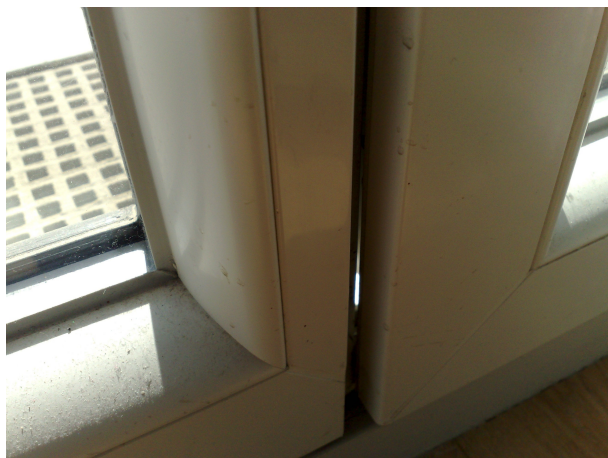
Ferme-porte mal réglé



Bouche VMC non nettoyée

# Bilan – isolements de façade

187 mesures acoustiques	73 opérations
% Non-conformités	% Opérations
≈ 12,3 %	≈ 19,2 %



Etanchéité de la fenêtre



Indice d'isolement des coffres de volet

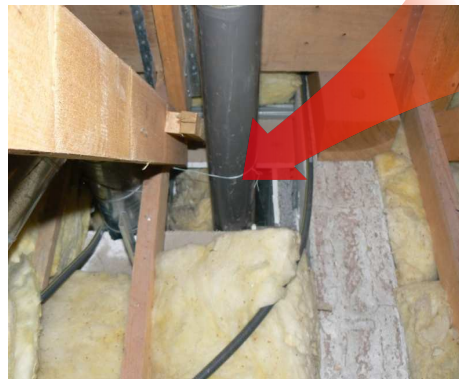
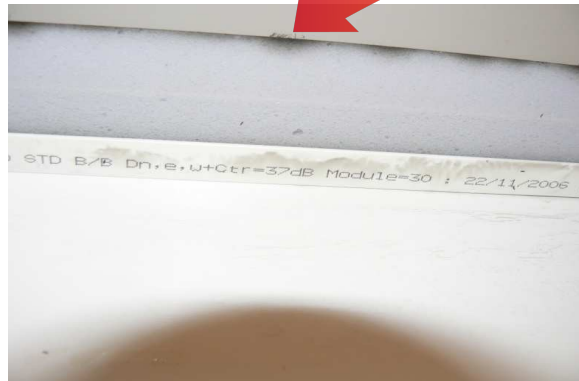


Indice d'isolement des entrées d'air

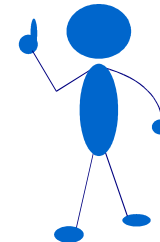
# Isolements de façade – étude de cas

## Non-conformité constatée

L'isolement acoustique entre l'espace extérieur et le séjour d'un logement situé au deuxième étage d'un bâtiment est égal à 24dB au lieu de 30 dB.



*L'isolation à l'arrière de l'appareillage électrique posé sur doublages est correcte. La présence de 2 entrées d'air sur le coffre VR de la baie est défavorable d'un point de vue acoustique. La menuiserie coulissante présente un défaut de compression des joints. Les sorties de gaine VMC et EU dans les combles ne sont pas calfeutrées correctement*



**Réglage de la baie coulissante. Complément de calfeutrement au droit des descentes VMC et EU en comble, plus isolation à l'arrière des pieds droits. Modifications des entrées d'air à 42 dB type ELLIA.**

# Bilan – Aire d'absorption équivalente

65 vérifications acoustiques	65 opérations
% Non-conformités	% Opérations
≈ 26,2 %	≈ 26,2 %



Absence de revêtement absorbant

# MERCI DE VOTRE ATTENTION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

CENTRE

